

CHARGÉ OU CHARGÉE DE RÉALISATION DE TRAVAUX VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS CHARGÉ OU CHARGÉE DE TRAVAUX ESPACES VERTS ASSISTANT OU ASSISTANTE DE SUIVI DE TRAVAUX BÂTIMENT

Chacun en fonction des spécificités techniques des domaines voirie et réseaux divers, espaces verts et bâtiments, coordonne et contrôle la réalisation des travaux, vérifie leur bonne exécution.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Surveillance et entretien du patrimoine (voirie et réseaux divers, espaces verts, bâtiments)
- Vérification du respect des règles de sécurité sur les chantiers
- Organisation technique des chantiers et encadrement des équipes d'intervention
- Participation à la planification et à la coordination des travaux
- Vérification de la conformité des travaux et assistance aux opérations de réception des travaux

CONDITIONS D'EXERCICE DU MÉTIER

Ces trois métiers représentaient 14 200 agents au 31 décembre 2012. Ils sont principalement présents dans les communes, les conseils départementaux et les structures intercommunales. Ils sont rattachés à une direction ou à un service technique. Ils peuvent avoir la responsabilité d'encadrer une équipe à effectifs variables selon la taille de la collectivité et les modes de gestion des travaux (prestations en régie ou confiées à des entreprises). Les agents occupant ce métier travaillent en intérieur et en extérieur par tout temps. Les horaires de travail peuvent parfois être irréguliers en fonction de l'organisation des chantiers et des aléas climatiques. Ces métiers se caractérisent par une autonomie importante dans l'exercice des activités. Ils sont en re-

lation fréquente avec les usagers, les entreprises de travaux et les prestataires (assistants et assistantes à maîtrise d'ouvrage, bureaux d'études, matériaux, sécurité...).

ACCÈS

- > Formation initiale dans les domaines des bâtiments et des travaux publics, des aménagements paysagers
- > Concours d'accès de la filière technique, catégorie B, cadres d'emplois des techniciens et techniciennes territoriaux ; catégorie C, cadres d'emplois des agents de maîtrise territoriaux

ÉVOLUTIONS DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Les facteurs d'évolution de l'environnement professionnel portent principalement sur :

- les évolutions technologiques et numériques des matériels d'intervention, des outils de gestion, d'information et de communication (SIG, géolocalisation) ;
- la prise en compte des directives liées au développement durable, aux transitions écologique et énergétique ;
- l'évolution des modes de gestion : travaux en régie ou confiés à des entreprises, maintenance préventive, « maîtrise d'usage » ;
- la réglementation des conditions d'hygiène, de santé et de sécurité au travail (toxicité des produits, dangers à court ou long terme des techniques et des matériaux, travail sous circulation, pénibilité physique des activités...).

PERSPECTIVES D'EMPLOI

• SCÉNARIO 1

Dans des logiques de rationalisation des coûts d'exploitation et d'entretien, d'optimisation des modes d'intervention, les collectivités tendent à mutualiser leurs moyens et à territorialiser les équipes de travail sur un secteur géographique donné, notamment pour les interventions sur le patrimoine bâti. Les interventions en régie nécessitent des compétences professionnelles accrues. La dimension d'encadrement d'équipe prend également une place majeure dans les activités-compétences de ces métiers ainsi que les dimensions de contrôle du respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail dans des domaines à forte pénibilité physique.

• SCÉNARIO 2

Les recompositions territoriales, la montée en puissance des intercommunalités et la baisse des ressources financières incitent les collectivités à mutualiser davantage les agents occupant ces métiers. Cette évolution n'est pas sans conséquence sur les organisations du travail (territorialisation de certaines activités) et la culture professionnelle des agents qui, bien que restant polyvalents, peuvent évoluer vers des activités plus spécialisées. L'expertise nécessaire pour faire face à l'évolution des technologiques, des cadres réglementaires et normatifs liés notamment aux transitions écologique et énergétique, amène certaines collectivités à rechercher des expertises sectorielles par le recours à des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage et à déléguer certaines activités d'entretien préventif ou curatif.

REPÈRES STATISTIQUES

Source : Enquête nationale métiers / CNFPT 2013

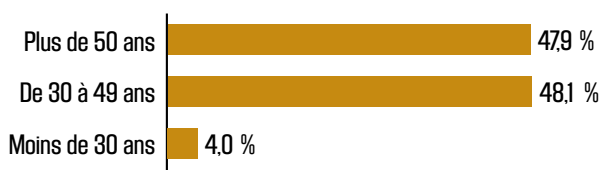
• EFFECTIFS AU 31/12/2012

14 200 agents

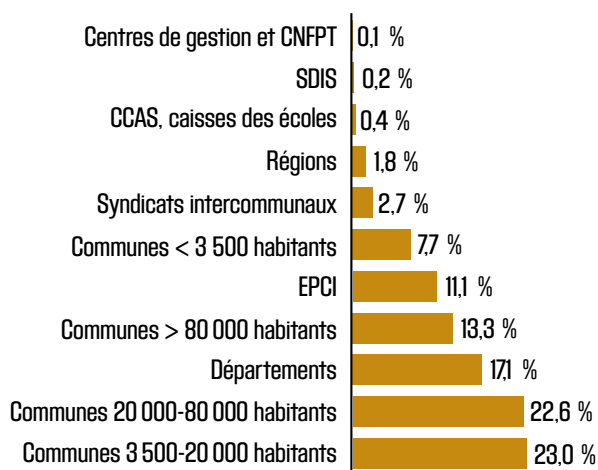
1,1 % d'agents à temps non complet

7,6 % de femmes

• STRUCTURE DES ÂGES



• RÉPARTITION PAR TYPES D'EMPLOYEURS



• STATUT

65,2 % d'agents de catégorie C

31,1 % d'agents de catégorie B

94,4 % d'agents titulaires

5,2 % d'agents non titulaires

• ÂGE

Âge moyen des agents occupant ce métier : **47 ans**

Part des plus de 55 ans : **24,8 %**

• PRINCIPAUX SERVICES D'AFFECTATION

| | Effectifs | % |
|---|-----------|------|
| Espaces verts et paysages | 5 700 | 40,1 |
| Voirie, infrastructures et réseaux divers | 3 700 | 26,1 |
| Bâtiment et patrimoine bâti | 2 400 | 16,9 |
| Affaires scolaires et périscolaires | 200 | 1,4 |
| Urbanisme et aménagement | 200 | 1,4 |
| Ateliers et matériels | 200 | 1,4 |
| Environnement | 200 | 1,4 |
| Autres services | 1 600 | 11,3 |